



## Rapport financier trimestriel

2013-2014

**Bureau du secrétaire du gouverneur général**

**Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013**



**Rapport financier trimestriel  
Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013**

**Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et à la programmation**

**A) Introduction**

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du [Budget principal des dépenses de 2013-2014](#).

Le présent rapport financier trimestriel :

- doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2013-2014 et le Plan d'action économique du Canada de 2012 (budget de 2012);
- a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités et le format prescrits par le Conseil du Trésor;
- n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2013-2014.



## **Rapport financier trimestriel Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013**

Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

## **B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs**

### État des autorisations

Le 31 décembre 2013, la diminution des autorisations budgétaires utilisables de 355 000 \$ ou 1,7 % par rapport à 2012-2013 est attribuable en grande partie à un virement moins substantiel du crédit 25 – report du budget de fonctionnement pour 2013-2014.

### Dépenses budgétaires par article courant

L'écart de 745 000 \$ ou 16 % enregistré dans les dépenses totales trimestrielles par rapport à l'année précédente est le résultat d'augmentations des dépenses de personnel et de diminutions de celles liées aux services professionnels et spéciaux.

L'augmentation trimestrielle des dépenses de personnel de 891 000 \$ ou 26,7 % comparativement à 2012-2013 résulte d'une combinaison d'augmentations salariales économiques et des ratifications de conventions collectives, de dépenses résultant d'un écart dans le calendrier de la rémunération occasionnant une paye supplémentaire au T3 de l'exercice 2013-2014 comparativement à l'exercice 2012-2013, et d'initiatives de dotation concluantes réalisées à partir des niveaux de référence financés et approuvés.

La diminution cumulative de 244 000 \$ ou 21,8 % des dépenses de services professionnels et spéciaux est attribuable principalement à des diminutions des services d'aide temporaire (89



## **Rapport financier trimestriel Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013**

000 \$), de consultants en technologie de l'informatique (38 000 \$) et à d'autres services d'affaires (17 000 \$).

### **C) Risques et incertitudes**

Ce rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice courant relativement au budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 20 juin 2013.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficacité opérationnelle et optimiser les ressources.

### **D) Mise en œuvre du budget de 2013**

Bien que le Bureau n'ait pas été directement affecté par les mesures découlant du budget de 2013, il continuera de chercher des moyens novateurs et rentables pour limiter les risques. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

### **E) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Il n'y a pas eu de changement important quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre qui s'est terminé le 31 décembre 2013.



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL  
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

**Rapport financier trimestriel  
Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013**

**Approbation des cadres supérieurs**

M. Stephen Wallace  
Secrétaire du gouverneur général

M. Fady Abdul-Nour P. Eng.  
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada  
Le 28 février 2014

## Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général-État des Autorisations



Rapport financier trimestriel (*non-vérifié*)

Pour le trimestre terminé le, 31 décembre 2013

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice financier 2013-14			Exercice financier 2012-13		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Crédit 1</b>						
Personnel	\$ 12,104.00	\$ 3,651.00	\$ 10,317.00	\$ 11,983.00	\$ 2,792.00	\$ 9,585.00
Coûts de fonctionnement	\$ 5,022.00	\$ 1,031.00	\$ 2,544.00	\$ 5,033.00	\$ 1,179.00	\$ 3,121.00
Report du budget de fonctionnement - CT, crédit 25	\$ 306.00	\$ -	\$ -	\$ 851.00	\$ -	\$ -
conventions collectives - vote 15	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 86.00	\$ -	\$ -
Exigences salariales - vote 30	\$ 11.00	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
<b>Total du budget de fonctionnement</b>	<b>\$ 17,432.00</b>	<b>\$ 4,682.00</b>	<b>\$ 12,861.00</b>	<b>\$ 17,953.00</b>	<b>\$ 3,971.00</b>	<b>\$ 12,706.00</b>
<b>Dépenses budgétaires législatives</b>						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	\$ 2,106.00	\$ 527.00	\$ 1,580.00	\$ 2,109.00	\$ 528.00	\$ 1,582.00
Traitement du Gouverneur général	\$ 271.00	\$ 68.00	\$ 203.00	\$ 138.00	\$ 35.00	\$ 103.00
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	\$ 545.00	\$ 136.00	\$ 408.00	\$ 520.00	\$ 134.00	\$ 400.00
<b>Total des autorisations budgétaires</b>	<b>\$ 20,354.00</b>	<b>\$ 5,413.00</b>	<b>\$ 15,052.00</b>	<b>\$ 20,720.00</b>	<b>\$ 4,668.00</b>	<b>\$ 14,791.00</b>

**Note:** N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à fin du trimestre.

## Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général-Dépenses budgétaires par article courant



Rapport financier trimestriel (*non-vérifié*)  
Pour le trimestre terminé le, 31 décembre 2013

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice financier 2013-14			Exercice financier 2012-13		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses</b>						
Personnel (01)	\$ 14,798.00	\$ 4,246.00	\$ 12,100.00	\$ 14,792.00	\$ 3,355.00	\$ 11,270.00
Transports & communications (02)	\$ 954.00	\$ 249.00	\$ 693.00	\$ 1,069.00	\$ 248.00	\$ 769.00
Information (03)	\$ 351.00	\$ 56.00	\$ 161.00	\$ 392.00	\$ 104.00	\$ 237.00
Services professionnels & spéciaux (04)	\$ 1,557.00	\$ 370.00	\$ 877.00	\$ 1,904.00	\$ 418.00	\$ 1,121.00
Location (05)	\$ 452.00	\$ 57.00	\$ 197.00	\$ 489.00	\$ 70.00	\$ 192.00
Services de réparation et d'entretien (06)	\$ 25.00	\$ 4.00	\$ 12.00	\$ 10.00	\$ 4.00	\$ 9.00
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	\$ 829.00	\$ 190.00	\$ 407.00	\$ 898.00	\$ 205.00	\$ 507.00
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	\$ 854.00	\$ 105.00	\$ 197.00	\$ 629.00	\$ 130.00	\$ 286.00
Paiements de transfert (10)	\$ 545.00	\$ 136.00	\$ 408.00	\$ 537.00	\$ 134.00	\$ 400.00
<b>Total des dépenses budgétaires</b>	<b>\$ 20,365.00</b>	<b>\$ 5,413.00</b>	<b>\$ 15,052.00</b>	<b>\$ 20,720.00</b>	<b>\$ 4,668.00</b>	<b>\$ 14,791.00</b>